

Publié le 05 novembre 2014 à 19h42 | Mis à jour le 02 février 2015 à 21h35

## Jour du souvenir: un congé à l'échelle nationale?



Le 11 novembre est déjà jour de congé payé pour les employés fédéraux et les travailleurs des trois territoires, ainsi que dans six provinces. Mais cela n'est pas le cas pour les gens travaillant en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba.

Photo Michel Tremblay, Archives Le Quotidien

La Presse Canadienne  
OTTAWA

Une tentative par un député néo-démocrate de faire du Jour du souvenir un congé national a franchi une étape importante.

Un vote en deuxième lecture tard mercredi au Parlement a été largement en faveur du projet de loi d'initiative parlementaire, à 258 voix contre deux. Le projet de loi sera maintenant examiné par le comité du patrimoine des Communes avant de revenir devant la Chambre pour un vote final.

Le 11 novembre est une journée fériée payée pour moins de la moitié des Canadiens sur le marché du travail, mais le député néo-démocrate Dan Harris veut qu'Ottawa en fasse un jour de congé national à travers le pays. Le projet de loi C-597 octroierait au Jour du souvenir le même statut que Noël et le 1er juillet.

M. Harris avait dit s'attendre à ce que la majorité des conservateurs appuient la

législation avant qu'elle ne soit transmise au comité des Communes sur le patrimoine pour évaluation subséquente.

Le 11 novembre est déjà jour de congé payé pour les employés fédéraux et les travailleurs des trois territoires, ainsi que dans six provinces. Mais cela n'est pas le cas pour les gens travaillant en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba.

Selon le député, il est important de se souvenir des anciens combattants canadiens «qui ont combattu pour protéger les libertés que nous apprécions aujourd'hui».

Il estime que transformer le Jour du souvenir en congé national fera en sorte que davantage de gens assisteront aux cérémonies.

Le Jour du souvenir a été célébré pour la première fois en 1919, pour le premier anniversaire de l'armistice ayant marqué la fin de la Première Guerre mondiale.



© La Presse, Itée. Tous droits réservés.